

ZAC de La Plesse : se loger et bien vivre

Au travers de sa politique d'aménagement du territoire, et dans le respect du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Ville de Betton porte l'ambition de préserver l'identité de son territoire et sa qualité urbaine pour le bien vivre des habitants actuels et futurs. Ceci, via des projets urbains durables qui s'inscrivent dans un processus maîtrisé, adapté et performant en termes économiques et écologiques, par leurs formes architecturales et leurs qualités d'usage.

La Zone d'Aménagement Concertée de La Plesse illustre cette volonté municipale.

Le point sur l'avancée des travaux.

La ZAC de La Plesse poursuit son développement

Fruit d'un travail concerté entre la Ville, l'aménageur Giboire, les différents bureaux d'études (urbaniste, paysagiste, etc.) et les futurs habitants, la ZAC de La Plesse accueillera, à terme, environ 700 logements, des petits commerces et services de proximité sur 20 ha, ainsi que des aménagements pour les mobilités douces afin de permettre aux habitants de rejoindre les équipements publics de proximité. Ces travaux sont prévus en 5 tranches jusqu'en 2030.

Inauguration de la Résidence Le Plessis, 28 logements du T2 au T4

Le 6 décembre dernier avait lieu l'inauguration de la 1^{ère} opération en Bail Réel Solidaire (BRS) sur Betton et plus largement sur Rennes Métropole pour la coopérative immobilière Keredes. Un projet porté par le Foncier Solidaire Rennes Métropole (FSRM).



François Brochain
1^{er} Adjoint, délégué à l'Aménagement du Territoire et la Vie économique

Qu'est-ce que le Bail Réel Solidaire ?

« Le Bail Réel Solidaire est un nouveau dispositif d'accession à la propriété principale qui permet aux ménages à revenus modestes de devenir propriétaire, sous conditions de ressources, de leur résidence principale à un prix minimum 20% à 40% en dessous du marché de l'immobilier local. Il s'agit d'un contrat passé entre l'acheteur et un Organisme Foncier Solidaire* (OFS) qui permet de séparer le foncier du bâti. Ainsi l'OFS reste propriétaire du terrain même en cas de revente, ce qui garantit la pérennité du dispositif. L'acheteur est propriétaire du logement.

Les engagements « Habitat » pour une ville solidaire, durable et citoyenne

- Favoriser le développement d'une mixité de logements pour tous ;
- Favoriser l'essor d'une offre de logements adaptés aux enjeux du vieillissement et du handicap (proximité des commerces, mobilités, etc) ;
- Réaliser la transition écologique en adaptant les constructions et aménagements des quartiers (habitats passifs, végétalisation, etc.) et en renforçant la biodiversité.

Pour plus d'infos sur les engagements « Habitat et Aménagement » de la Ville, consulter la Charte de la construction et de la promotion immobilière en ligne sur www.betton.fr (Rubrique Cadre de vie / Habitat / Programmes immobiliers).

Livraisons des logements en cours et à venir

TRANCHE 1	190 logements	En cours de finalisation
TRANCHE 2	53 logements	En cours
TRANCHE 3	158 logements . 4 commerces	2025
TRANCHE 4*	190 logements	Après 2025
TRANCHE 5*	102 logements	Après 2025

* Les prévisions pour les tranches 4 et 5 sont susceptibles d'évoluer selon le Programme Local de l'Habitat en cours de révision.



Cette 1^{ère} opération immobilière en Bail Réel Solidaire sur la commune de Betton est une réelle opportunité pour les ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété dans un cadre de vie privilégié et proche de leurs activités. Bienvenue aux nouveaux propriétaires bettonnais de la résidence Le Plessis. »

*Les OFS sont des organismes à but non lucratif qui ont vocation à acquérir des terrains (bâti ou non) et à en rester propriétaire. De cette façon, ils peuvent constituer un parc pérenne d'accession à la propriété ou à la location pour les ménages à revenus modestes.